

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 mars 2021

### **SIGNATURE DE LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES DU MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS ET DU WWF FRANCE AVEC LA SUD DE FRANCE ARENA**

La SPL Occitanie Events signe la charte des 15 engagements éco-responsables du ministère chargé des Sports et du WWF France pour la Sud de France Arena en présence de la ministre Roxana MARACINEANU.

La SPL Occitanie Events a signé aujourd'hui à la Sud de France Arena, à l'occasion du tournoi de qualification olympique de handball, la charte des 15 engagements éco-responsables du ministère des Sports, élaborée en partenariat avec le WWF France, en présence de la ministre chargée des sports Roxana MARACINEANU.

Cette charte a été lancée en janvier 2017 par le ministère chargé des Sports, en partenariat avec l'ONG WWF France, d'abord pour les organisateurs d'événements sportifs. En 2018, elle a été déclinée aux grands gestionnaires d'équipements sportifs (stades, arénas, golfs, salles d'escalade, etc...).

La SPL Occitanie Events vient rejoindre les 105 autres signataires de cette charte représentant plus de 350 événements sportifs nationaux et internationaux et 38 équipements sportifs.



**Secrétariat Presse**

**Cabinet de la Ministre chargée des Sports**

Tél : 01 40 45 90 15  
Mél : [sec.presse.sports@sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@sports.gouv.fr)

1/2

95 avenue de France  
75650 Paris Cedex 13

Ce contrat d'engagement réciproque conditionne désormais l'accès aux financements des grands événements sportifs internationaux accueillis sur notre territoire par le ministère chargé des Sports. Cette signature, en présence de Marie-Thérèse MERCIER, Présidente de la SPL Occitanie Events et Conseillère Régionale et de la ministre chargée des Sports Roxana MARACINEANU, s'intègre pleinement dans la démarche éco-responsable de la SPL Occitanie Events, initiée il y a un an et demi.

Les axes de la charte sont pleinement en phase avec les enjeux prioritaires de la SPL Occitanie Events : l'alimentation et les achats responsables, la réduction et le recyclage des déchets, la maîtrise de la consommation d'énergie et des fluides, l'ouverture sur la ville, l'accessibilité, la promotion de l'égalité femme homme et l'éducation au développement durable. Les objectifs fixés par la charte sur 3 ans ont été intégrés au plan d'actions de la démarche qui concerne la Sud de France Arena et plus largement l'ensemble du site du complexe événementiel ainsi que les événements organisés par la SPL Occitanie Events.



Retrouvez la charte des 15 engagements éco-responsables du ministère chargé des Sports à destination des organisateurs d'événements et des gestionnaires d'équipements [ici](#).